

COMPTE RENDU :
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 23 juin 2011
à la salle polyvalente de Pinols

Présents : Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD, Chantal FARIGOLE GUEY, Catherine JAMMES, Maguy BOUCHE, Annie PLANTIN, Mathilde PIGEON et Christiane LONJON ; Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Alain CUSSAC, Didier MARTIN, Roger GAUTHIER, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, Louis BARTHELEMY, Robert CHAUSSE, Gilles RUAT, Guy BRUSTEL et Roger PORTAL.

Représentés : Mmes Aline MICHEL par Mr Pierre BENOIST; Mr Joseph TORRENT par Mme Michèle BOUCHET, Mr Fabrice BRUNET par Melle Sandrine DUBOIS, Mr Noël JOUVE par Mme Anne-Cécile BEAL.

Excusés : Mrs Jean-Michel DURAND, Gérard MATHON, Franck MASSEBOEUF et Hervé HUGON.

Absents : Mrs Stéphane VISSAC et Jean-Hervé AMBLARD.

Assistés également : Mlle Caroline SCHELL, Mrs Pierre-Olivier MALARTRE et Eric AUBERT



Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Validation du précédent CR

Développement économique, agriculture et tourisme

- 2- Présentation du rapport d'activités 2010 du SECCOM
- 3- Avis sur le plan de prévention des risques technologiques de la société RECTICEL
- 4- Candidature de la Communauté de Communes au label station Respirando

Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales

- 5- Création d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes de Paulhaguet pour la consultation d'un cabinet d'études sur le dossier des circuits courts
- 6- Présentation des fiches projets de la démarche de développement durable

Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport

- 7- Instauration d'un régime d'aide au ramassage scolaire pour les élèves internes
- 8- Adoption du règlement 2011/2012 du ramassage scolaire
- 9- Adoption d'une grille tarifaire pour les mini-camps dans le cadre des ALSH 3 – 12 ans
- 10- Renouvellement de la convention 2011/2012 avec l'école de musique et de danse Mélodica

Administration

- 11- Fermeture d'un poste de technicien territorial et ouverture d'un poste d'attaché territorial
- 12- Modification du tableau des effectifs
- 13- Avenant N°2 à la convention de médecine préventive avec le CDG 43
- 14- Modification des statuts du SICALA

Le Président de la Communauté, après le mot d'accueil de Mme le Maire de Pinols, ouvre la séance du Conseil Communautaire.

Madame Marie-Thérèse ROUBAUD est nommée secrétaire de séance.

Le Président fait un point sur la fermeture de l'école primaire privée de Siaugues Sainte Marie et précise que la Communauté se mobilise pour l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école publique afin d'accueillir dans de meilleures conditions tous les élèves scolarisés à la prochaine rentrée.

Il donne lecture des PV des séances du bureau Communautaire des 13 mai et 6 juin derniers.



1 - VALIDATION DES PRECEDENTS CR

Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

2 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DU SECCOM

M. Jean-Paul PASCAL, Président du SECCOM présente de façon synthétique le rapport d'activités du syndicat. Pour 2010 le syndicat a réalisé les opérations suivantes :

- Auberge de Pays de Connangles
- Multiple services à Chamborne
- Reprise de l'unité de carbonisation : avec la création de 15 emplois
- Atelier relais à Lavoûte-Chilhac
- Pépinière sur la ZAE de Chambaret : validation de l'aide de la CCI Haute-Loire à hauteur de 100 000 €.

Pour les projets à venir le Président souligne que le syndicat étudie le projet de création d'une zone d'activités industrielles intercommunautaire le long de la RN 102 en partenariat avec la Commune de Mazeyrat d'Allier dans le cadre des travaux de révision de son PLU.

3 -AVIS SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES DE LA SOCIETE RECTICEL

Le Président explique aux membres du Conseil que le classement de la société RECTICEL en catégorie SEVESO seuil haut conduit à l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ce PPRT a pour objectif d'agir sur l'urbanisation existante et nouvelle afin de réduire la vulnérabilité dans les zones à risques sur les Communes de Langeac et de Mazeyrat d'Allier. Le plan prévoit des dispositions applicables en zone rouge, bleue et grise, des mesures foncières, des mesures de protection des populations et des servitudes d'utilité publique.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

4 - CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU LABEL STATION RESPIRANDO

Mme Marie-Thérèse ROUBAUD présente le projet de délibération qui porte la Communauté candidate aux labels « station Respirando » développé par le Conseil Général de la Haute-Loire et « station pleine nature » développé par la Région Auvergne. Ces stations répondent à un cahier des charges précis qui vise à labelliser des sites qui permettent la pratique d'une large variété d'activités et de constituer une offre touristique. Langeac constituerait le cœur de cette station.

Le Président rajoute que le dossier de station Respirando pourrait être porté avec la Communauté de Communes du Pays de Saugues.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

5 - CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PAULHAGUET POUR LA CONSULTATION D'UN CABINET D'ETUDES SUR LE DOSSIER DES CIRCUITS COURTS.

Mme Maguy BOUCHE rappelle aux délégués Communautaires que la Communauté est engagée dans un projet de coopération transnationale avec le GAL Transvert en Belgique et la Communauté de Communes du Pays de Paulhaguet sur le thème des circuits courts dans la restauration collective.

Pour avancer dans le projet, les deux communautés ont prévu un accompagnement par un bureau d'études dans le cadre d'un groupement de commande. M. Roger GAUTHIER est désigné comme représentant pour siéger à la commission chargée de la procédure du groupement de commande.

Mlle Sandrine DUBOIS demande si un rapprochement a eu lieu avec le Comité de promotion des produits du terroir en Haute-Loire qui porte le projet d'une plateforme.

Le Président répond que notre réflexion a associé la chambre d'Agriculture.

M. Roger PORTAL demande quelle est la position de l'ESAT de Langeac sur ce dossier ?

Le Président souligne que l'ESAT est demandeur et qu'il est un des partenaires très actif du groupe de travail.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6 - PRESENTATION DES FICHES PROJETS DE LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président rappelle les grandes étapes de la démarche de développement durable en soulignant que ce travail est le fruit de plusieurs mois de débat avec des partenaires du territoire (écoles, ADMR, associations, élus, SICTOM, SMAT, AMAP...). A partir d'enjeux identifiés, 38 actions ont été inventoriées qui donneront lieu à l'écriture de 19 fiches.

Les fiches sont présentées individuellement par les Vice-Présidents et les responsables de Commissions :

1	Transport à la demande – inventaire Etat des lieux
2	Covoiturage et modes de transport alternatifs / accessibilité
3	Conditionner des subventions au respect du développement durable
4	Déchets : tri, valorisation, optimisation...
5	SAGE - participation
6	Mise en place d'un pédibus
7	Sensibiliser les scolaires via des programmes pédagogiques complets
8	Faire connaître les besoins des entreprises... promotion qualité de vie
9	Favoriser les circuits courts
10	Développement du commerce – opération de modernisation du commerce
11	Promotion du développement durable sur la ZAE De Chambaret
12	Sensibilisation au développement durable – partenariat associatif
13	Mise en place d'une station Respirando
14	Mutualisation des achats
15	Insertion de clauses d'insertion dans les marchés publics
16	Optimiser la durée d'amortissement... nature de l'investissement
17	Optimiser la gestion des déchets de chantier
18	Sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie
19	Réaliser des études thermiques et des DPE sur les bâtiments publics

L'ensemble du programme présenté a été adopté à l'unanimité des présents.

7 - INSTAURATION D'UN REGIME D'AIDE AU RAMASSAGE SCOLAIRE POUR LES ELEVES INTERNES

Mme Annie PLANTIN présente aux délégués communautaires le projet de délibération qui instaure un régime d'aide au ramassage scolaire pour les élèves internes. Le dispositif prévoit le versement d'une aide annuelle comprise entre 20 € et 100 € pour les familles en fonction du lieu de résidence de l'élève et de l'établissement scolaire fréquenté.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

8 - ADOPTION DU REGLEMENT 2011/2012 DU RAMASSAGE SCOLAIRE

M. Denis FOURY donne lecture aux membres du Conseil du règlement 2011/2012 du ramassage scolaire.

Le règlement est adopté à l'unanimité des présents.

9 - ADOPTION D'UNE GRILLE TARIFAIRE POUR LES MINI CAMPS DANS LE CADRE DES ALSH 3 - 12 ANS

Melle Caroline SCHELL présente la nouvelle grille tarifaire des mini camps qui permet d'harmoniser la participation des familles sur les 3 ALSH (Langeac-Siaugues et Mazeyrat d'Allier). Ces nouveaux tarifs intègrent le niveau de ressources des familles avec un tarif plancher et un tarif plafond.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

10 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION 2011/2012 AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MELODICA

Le projet de renouvellement de la convention avec l'école de musique et de danse Mélodica est présenté par Mme Annie PLANTIN. La convention prévoit l'intervention dans les écoles (à l'exception de Langeac) d'un intervenant qualifié pour l'enseignement musical à hauteur de 16 heures par semaine, une aide aux familles pour la pratique de la danse et de la musique et une aide au fonctionnement pour l'association. Pour 2011/2012, l'aide versée par la Communauté représente la somme de 22 905.98 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11 - FERMETURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL ET OUVERTURE D'UN POSTE D'ATTACHE

Le Président présente le projet de délibération qui prévoit la création d'un poste d'attaché territorial et la suppression du poste de technicien territorial. La durée du travail, le profil de poste et les missions confiées à l'agent resteront identiques. La date du recrutement est prévue le 1^{er} septembre 2011.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

AGENTS TITULAIRES

- Postes ouverts : 10
- Effectifs budgétaires : 9
- Effectifs pourvus : 9

AGENTS NON TITULAIRES

- Postes ouverts : 2
- Effectifs budgétaires : 2
- Effectifs pourvus : 1

TOTAL GENERAL

- Postes ouverts : 12
- Effectifs budgétaires : 11
- Effectifs pourvus : 10

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

13 - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CDG 43

L'avenant n°2 est présenté par le Président de la Communauté. Il prévoit qu'en l'absence de médecin, la facturation annuelle au forfait du service de médecine préventive est supprimée et remplacée par une facturation à l'acte.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

14 - MODIFICATION DES STATUTS DU SICALA

La modification des statuts du SICALA qui est présentée par le Président de la Communauté est adoptée à l'unanimité des présents.



La date du prochain Conseil est fixée au jeudi 25 août 2011 à 20h30 à la salle polyvalente de Lachaud-Curmilhac.

- ✦ La séance du Conseil Communautaire est levée à 23h30.

Fait à Langeac,
Le 12 juillet 2011

La secrétaire de séance,

Le Président,

Marie-Thérèse ROUBAUD

Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.

